

Annexe – Modèle de lettre de mission

ACADEMIE DE ... : Lettre de mission de Mme/M. ...pour l'année scolaire ...

Monsieur/Madame ..., professeur des écoles, ou PLC ou PLP enseignant en ... (Ulis, Segpa, UE) au sein de la circonscription ou de l'EPLÉ ... à compter du ..., assurera la mission de tuteur auprès de M. ..., stagiaire en formation CAPPEI pour l'année

Sous l'autorité de Mme/M. ..., rectrice/recteur de l'académie de ..., Mme/M. ..., DASEN ..., Mme/M. ..., IEN de la circonscription ..., en collaboration avec l'ESPE de ..., son action s'inscrit dans le cadre des textes règlementaires et de la circulaire déclinant la mise en œuvre du CAPPEI, selon lesquels pour chaque enseignant en stage de formation spécialisée, un accompagnement et un suivi assurés par un tuteur pair expérimenté intervenant dans un contexte professionnel proche de celui du stagiaire.

Madame/Monsieur ... est, à ce titre, missionné(e) pour les actions ci-dessous qu'elle/il s'engage à réaliser :

Rôle et profil du tuteur

Le tuteur est titulaire du CAPA-SH, du 2 CA-SH ou du CAPPEI, volontaire pour communiquer son expérience à des enseignants en formation, et dispose de qualités relationnelles.

Il doit en outre :

- exercer dans un contexte professionnel spécifique correspondant au lieu d'exercice du stagiaire ;
- être en capacité de se positionner en tant qu'expert de l'analyse de besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire, et être en capacité à expliciter leurs choix pédagogiques ;
- exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive.

Missions du tuteur

Le tuteur est désigné par le recteur d'académie en concertation avec les IA-DASEN. La présente lettre de mission est établie pour la durée de la mission.

Le tuteur accueille le stagiaire et l'accompagne lors de sa première année de prise de fonctions dans le cadre de son année de formation ou de préparation au passage des épreuves du CAPPEI.

Il lui présente le dispositif d'adaptation à l'emploi, le tutorat et ses modalités d'organisation.

Il contribue au suivi de sa formation et l'aide à se situer dans son environnement institutionnel et professionnel, à se positionner par rapport aux exigences du métier.

Il met en œuvre un accompagnement personnalisé du/de la stagiaire qui :

- favorise l'acquisition des savoirs professionnels,
- contribue à sa mise en responsabilité effective,
- développe son autonomie professionnelle.

Il lui facilite l'accès à toute ressource ou information nécessaire à l'exercice de ses fonctions.

Il prévoit, de façon concertée, des temps réguliers d'entretien avec le stagiaire et le conseille dans l'accomplissement de son activité professionnelle.

Il reconnaît l'acquisition des compétences et savoirs attendus de la fonction.

Il informe les services rectoraux de toute difficulté majeure rencontrée par le stagiaire dans l'exercice de ses fonctions.

Le tuteur est tenu de participer aux réunions et séquences de formation organisées à son intention.

Modalités et principes de l'accompagnement

L'accompagnement réalisé par le tuteur, quel que soit le parcours de formation suivi par le tuteur, sera de 7 journées, réparties de la manière suivante :

- 2 journées dédiées à l'accueil du stagiaire lors du module de préformation (année n-1),
- 5 journées, selon les parcours, d'accueil du stagiaire sur le terrain d'exercice du tuteur ou sur le terrain d'exercice du stagiaire.

Une visite conjointe du tuteur avec un formateur de l'ESPE sera programmé. Le planning des visites est laissé à la libre organisation des IA-DASEN. L'équipe de circonscription est susceptible d'apporter un appui à cet accompagnement.

Le tuteur pair prend en compte les demandes des stagiaires. Les réponses apportées doivent nécessairement tenir compte de la « réalité du terrain » et des besoins de la formation. Le tuteur s'engage à une écoute active du stagiaire, il s'efforce à entendre l'expression de ses besoins et à l'aider à problématiser son questionnement. Il sollicite le cas échéant l'intervention du coordonnateur de la formation.

Lorsqu'il accueille un stagiaire, le tuteur pair présente :

- les différents projets qui orientent sa propre action comme enseignant (projet d'établissement, projet de classe, projet de groupes, projets d'aide personnalisée...),
- des dossiers d'élèves et/ou des fiches de suivi des élèves tout en respectant la confidentialité des informations transmises,
- des fiches de préparation des séquences et de la séance,
- des outils pédagogiques qu'il utilise.

Il propose au stagiaire d'assister ou de participer à au moins une séance de travail en présence d'élèves qui sera analysée conjointement dans un second temps. Le tuteur conduit un entretien avec le stagiaire à propos de la séance observée et des documents présentés.

Aide à l'accomplissement de la mission

Des actions de formation d'une à deux journées permettront aux tuteurs de s'approprier les modalités de l'accompagnement des stagiaires en formation CAPPEI.

Cette mission donnera lieu à une indemnité spécifique en application de la note DGRH B1-3 n°2018-0521 relative au rôle et à la rémunération des tuteurs du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).

....., le.....

Le tuteur

L'IA-DASEN

Mme/M.

signature

signature

Tableau des missions du tuteur

MISSIONS	OBJECTIFS / ENJEUX	PRECONISATIONS
ACCUEILLIR	Construire les premières représentations du stagiaire relatives au métier d'enseignant spécialisé.	Réserver un temps d'accueil au stagiaire en liaison avec le directeur d'école, le chef d'établissement, le directeur adjoint de SEGPA Rassurer le stagiaire par un discours positif sur l'élève et le métier d'enseignant spécialisé Présenter l'école, l'établissement dans son environnement
	Assurer les conditions optimales d'accueil	S'assurer que le dispositif d'accueil est prêt (disponibilité des personnes, des locaux et du matériel...)
	Favoriser l'intégration du stagiaire dans l'école, le collège, l'unité d'enseignement et dans l'équipe	Présenter et expliciter la fonction des membres de l'équipe, des partenaires extérieurs dont les parents
	Contribuer à l' appropriation du cadre de fonctionnement et de son organisation	Visiter des locaux Questionner les exigences du métier d'enseignant spécialisé (déontologie, éthique...) Informé de la réglementation (règlement intérieur, cahier d'appel), du fonctionnement pédagogique (décloisonnements, échanges de service, différents conseils...) Réaliser un état des lieux des ressources disponibles dans l'école, l'établissement.
FAIRE OBSERVER	Favoriser le passage d'une observation libre à une observation formatrice des pratiques enseignantes, des comportements, des productions d'élèves	Guider la prise d'indices dans les champs d'observation ciblés avec des critères préalablement établis Organiser l'observation (déterminer l'ensemble des points observés et les conditions d'observation).
FORMER / ACCOMPAGNER	Construire une posture d'enseignant spécialisé	Aider au passage progressif à la prise en main de la classe afin de construire les compétences du référentiel de compétences du professeur des écoles spécialisé
	Développer une attitude réflexive et critique	Organiser et aider à rédiger des écrits professionnels en conformité avec les textes en vigueur
	Acquérir des compétences professionnelles fines	Apporter des conseils pour la conduite de classe Expliciter ses démarches, ses choix pédagogiques en cohérence avec les principes didactiques
	S'approprier un environnement de travail	Présenter des outils d'enseignement et ressources pédagogiques dont le numérique
ASSURER LE SUIVI	Participer au suivi de la formation du stagiaire CAPPEI dans le cadre de rencontres définies conjointement avec la circonscription ASH et l'ESPE ou l'INSHEA	Diagnostiquer les difficultés, en analyser les causes, cibler les points à travailler prioritairement Participer aux équipes de suivi du stagiaire Alerte la circonscription ASH difficultés éventuelles rencontrées par le stagiaire.